Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 32 no 22 | Edmonton, semaine du 29 mai au 4 juin 1998 | 20 pages | 60c

Inauguration officielle de l'école Ste-Marguerite-Bourgeoys :

L'aboutissement de plusieurs années d'efforts

PATRICIA HÉLIE

Calgary

C'est le 21 mai dernier qu'avait lieu l'ouverture officielle de l'école Ste-Marguerite-Bourgeoys, l'école francophone adjacente à La Cité des Rocheuses de Calgary.

Parents, élèves et amis s'étaient entassés dans le gymnase de l'école pour fêter la réalisation de ce qui représente plusieurs années d'efforts. Comme le dit si bien le directeur de l'école, M. Marc Renaud, cette inauguration est l'aboutissement d'un beau projet : « Il y a d'abord eu la première pelletée de terre qui a été un beau moment, ensuite ça a été la rentrée dans les locaux, en août. La bénédiction de l'école a été une autre étape et maintenant, c'est l'inauguration qui vient officialiser tout ça. C'est l'aboutissement de tout le travail. »

L'école a ouvert ses portes en 1984 avec environ 125 élèves, alors que la commission scolaire catholique anglophone de Calgary avait accepté d'offrir un programme de français langue première dans une école française. C'était alors l'école St-Antoine. Mais comme le nombre d'élèves augmentait rapidement, on a dû plier bagage dès l'année suivante afin d'emménager à l'école Ste-Anne, là où l'école a résidé pendant douze ans. Comme le nombre d'élèves continuait toujours d'augmenter, la nouvelle école a tôt fait de devenir à son tour trop petite et on a dû déménager les jeunes de la maternelle à la troisième année au Pavillon St-Paul.

Depuis la création du Pavillon St-Paul, les parents n'ont jamais cessé de demander la réunion des deux écoles. Certains avaient des enfants dans les deux écoles et trouvaient la situation plutôt difficile. Ils ont donc poussé un soupir de soulagement en 1996, lorsque le ministre de l'Éducation a donné son approbation à la construction d'une nouvelle école qui pourrait réunir les jeunes francophones de la maternelle à la douzième année. On a cependant dû attendre en février 1997 avant que les travaux débutent.

Plutôt que les 420 élèves qui fréquentaient l'école Ste-Anne et le Pavillon St-Paul, c'est tout près de 580 qui se sont présenté à la rentrée des classes l'automne dernier. Et selon Marc Renaud, l'école pourrait bien franchir le cap des 600 élèves dès septembre prochain. L'école a déjà dû ajouter des classes portatives et on s'attend à devoir en ajouter d'autres avant longtemps.

Selon le directeur, cette augmentation rapide est due à trois facteurs : le secteur où se situe l'école, l'accessibilité de l'endroit et le grand nombre de personnes qui arrivent de l'Est. « Le fait que l'école soit dans un quartier moins industriel que l'école Ste-Anne et que nous soyons juste à côté de La Cité des Rocheuses y est pour beaucoup, indique M. Renaud. L'accessibilité de l'école est beaucoup plus facile pour les parents puisque nous sommes près de deux grandes artères : *Glenmore Trail* et *Crowchild*. Il y a aussi le fait que Calgary est une ville qui grandit énormément. Il y a beaucoup de nouveaux arrivants qui viennent de l'Est et qui veulent poursuivre dans une école française. »

La soirée d'inauguration a mis les talents de plusieurs des élèves de l'école en valeur par des chants, de la musique, du théâtre et de l'acrobatie. Évidemment, plusieurs dignitaires étaient sur place pour célébrer l'événement avec la communauté, y compris des représentants de la Commission scolaire catholique, des gouvernements municipal, provincial et fédéral et du conseil d'école.

On fête à l'école La Mission !



Photo : Patricia Hélie

Les élèves de l'école La Mission de St-Albert ont eu droit à une journée bien spéciale le 15 mai dernier alors qu'ils célébraient la Fête de l'école. Pour l'occasion la petite Janelle (sur la photo) a passé une partie de l'après-midi à tenter de faire des bulles de savon.

Plus de détails en page 12

Cette semaine...

> L'homme n'a pas la force de dire ce qu'à 20 ans il n'avait pas pu concevoir.
>
> *CLAVEL, Maurice*

Prof en ligne : De Gutenberg à Internet

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Sa découverte avec Internet s'est faite progressivement, comme pour la majorité des gens d'ailleurs. Il a d'abord navigué, exploré différents sites, discuté avec des internautes. Et il s'est mis à réfléchir. Puis un jour, c'était en 1996, Réal Gingras a décidé d'aller plus loin et d'avoir son propre site web. Pas pour lui. Pour les élèves.

Cela a donné *Prof en ligne*(http://www.cssh.qc.ca/coll/profenligne), un projet qui vise à aider les étudiants, à partir de la 5ième année, à rencontrer les exigences des professeurs et les objectifs des programmes du ministère québécois de l'Éducation. *Prof en ligne* permet, entre autres, aux élèves de faire des exercices de grammaire, de lecture et d'écriture sur le web, qui seront ensuite lus et corrigés par M. Gingras.

« *Prof en ligne*, c'est de l'adaptation scolaire » résume simplement Réal Gingras, un orthopédagogue de formation qui enseigne au Centre de ressources en éducation populaire de Montréal. Il a consacré entre 800 et 1 000 heures de travail bénévole à ce projet, avec en tête toujours la même question : qu'est-ce qu'on fait avec Internet?

Justement, déplore M. Gingras, la majorité des élèves ne sont pas branchés à la maison. Leur accès à l'ordinateur se fait à l'école seulement. Sans parler que la majorité des professeurs en classe « ne vont pas en ligne ».

« Je dirais que les profs, en grosse majorité, ne savent pas quoi faire avec ça. C'est comme si vous demandiez à Gutenberg: qu'allez-vous faire avec l'imprimerie?»

Lui a la réponse : «Un ordinateur, c'est fait pour lire et pour écrire. C'est pas du Nintendo, c'est pas fait pour jouer. c'est pas une « bébelle ». C'est fait pour travailler» dit-il avec conviction. «Quand ils (les étudiants) arrivent dans *Prof en ligne*, ils arrivent à l'école. Nous sommes en classe et nous travaillons». Même qu'il songe à obliger ses jeunes interlocuteurs « en ligne » à le vouvoyer, pour instaurer un certain respect.

Sans annoncer la fin de l'imprimerie, il ne peut imaginer l'avenir de l'enseignement sans le web : « Pourquoi utiliser un cahier d'exercice, quand il est possible de le faire en ligne ? ».

M. Gingras est un autre de ces pionniers qui, par pure passion, explorent les nouvelles possibilités offertes par Internet. *Prof en ligne* n'a pas de ressources financières, n'a pas d'employés à temps plein. Pour l'instant, il est le seul professeur en ligne, alors qu'il en faudrait plusieurs, et à plein temps. Il y a bien quelques collègues qui donnent un coup de main, mais bénévolement, après les heures de classe et la fin de semaine. Pour respecter la sacro-sainte convention collective.

La quasi totalité des internautes qui contactent *Prof en ligne* sont du Québec, quoique des Français et des Suisses visitent parfois le site. Mais attention ! M. Gingras ne souhaite pas recevoir une avalanche d'exercices à corriger en provenance des communautés francophones et acadiennes. Il n'a tout simplement ni le personnel, ni le temps nécessaire. Bref, il est déjà fort occupé.

« C'est un outil de travail qui devient de plus en plus indispensable, incontournable. Il va falloir que les employeurs au Québec, les conseils scolaires, les ministères, comprennent que dès maintenant, il n'est plus possible de fonctionner dans une structure bénévole. »

M. Gingras est convaincu que cette nouvelle forme d'apprentissage permet de lutter contre le décrochage scolaire: «les élèves s'ennuient à l'école». Il pense même qu'Internet pourrait montrer à certains d'entre eux comment lire et écrire.

« Où Gutenberg allait-il avec son imprimerie ? Où allons-nous maintenant avec Internet? Que va-t-il se passer ? Est-ce que Internet est un roman que je ferme après l'avoir lu ? Si Internet n'est pas un instrument d'apprentissage, un instrument interactif, je propose demain matin de tout remettre les ordinateurs dans les boîtes ».

Moins d'étudiants étrangers au pays

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Les écoles et les universités canadiennes attirent moins d'étudiants étrangers qu'au début des années 90.

Selon Statistique Canada, près de 73 000 ressortissants de plus de 200 pays étudiaient au Canada à l'automne de 1995, une baisse de 11,6 pour cent par rapport au sommet de 82 200 enregistré en 1991.

Les étudiants étrangers sont un bon placement pour les universités canadiennes et certaines déploient beaucoup d'efforts pour en augmenter le nombre. Il faut savoir que les droits de scolarité des étudiants étrangers de premier cycle pour l'obtention d'un diplôme en arts sont, annuellement, de 4 000 $ à 6 000 $ supérieurs à ceux des étudiants canadiens.

C'est toujours l'Asie qui était la principale source d'étudiants étrangers en 1995, avec en tête Hong Kong, le Japon et la Corée du sud. Les étudiants européens occupaient la deuxième place et étaient surtout originaires de France et du Royaume-Uni. Les Africains venaient troisième.

L'Ontario, est la province qui a accueilli le plus grand nombre d'étudiants étrangers en 1995, soit 29 500. La Colombie-Britannique et le Québec étaient les deux autres destinations de choix.

C'est l'Université McGill de Montréal qui a accueilli le plus grand nombre de ces étudiants d'outre-mer avec 3 600. Venaient ensuite l'Université de Montréal, l'Université de la Colombie-Britannique et l'Université de Toronto avec environ 2 500 étudiants chacun

L'Université Laurentienne de Sudbury a enregistré une baisse importante du nombre de ses étudiants étrangers. De 104 qu'ils étaient en 1990, leur nombre n'étaient plus que de 46 en 1995 et de 41 en 1996.

Le nombre d'étudiants étrangers au Collège universitaire de Saint-Boniface avait tendance à fluctuer d'une année à l'autre. Il y en avait 14 en 1990, 25 en 1993, à nouveau 14 en 1995 et seulement 9 en 1996.

L'Université de Moncton a connu une hausse constante d'étudiants étrangers entre 1990 (110) et 1992 (135), puis une baisse jusqu'en 1994 (109), pour ensuite enregistrer à nouveau une hausse en 1995 (126) et en 1996 (131).

A l'université Saint-Anne en Nouvelle-Écosse, le nombre d'étudiants étrangers est passé de sept en 1990 à douze en 1996.

Finalement, le nombre d'étudiants étrangers a constamment diminué à l'Université d'Ottawa entre 1991 (824) et 1995 (789), mais s'est mis à remonter en 1996 avec 809 étudiants provenant d'autres pays.

Les diététistes du Canada :

Un prix qui souligne l'excellence en communication nutritionnelle

PATRICIA HÉLIE
Edmonton

On a dernièrement dévoilé le nom des lauréats du *Prix du Tour de table sur l'alimentation : hommage à l'excellence en communication nutritionnelle*. Ce prix annuel, dont c'était la première édition, est commandité par *Les diététistes du Canada* et *Kraft Canada*. Il souligne la contribution de particuliers, de groupes, ou d'organismes au bien-être alimentaire des Canadiens par le biais de programmes ou de matériel destinés à promouvoir de saines habitudes alimentaires.

Les consommateurs canadiens veulent manger sainement. Du même souffle, ils avouent avoir du mal à faire des choix santé éclairés en raison de messages nutritionnels souvent contradictoires et difficiles à mettre en pratique au quotidien. Le *Prix du tour de table sur l'alimentation : hommage à l'excellence en communication nutritionnelle* rend hommage à ceux qui ont réussi à communiquer à la population des renseignements nutritionnels clairs et crédibles.

Les soixante-treize candidatures soumises ont été évaluées par des représentants de la profession diététique, de l'industrie alimentaire, des médias, du milieu universitaire, des consommateurs et du gouvernement. Six certificats de mérite régionaux ont été remis. Les lauréats sont : *Shop Smart Tours Inc.* de la Colombie-Britannique, *The Child Hunger and Education Program* de la Saskatchewan, *Renfrew County and District Health Unit* de l'Ontario, *The Dairy Nutrition Council* de l'Alberta, *Hamilton Health Sciences Corporation* de l'Ontario et l'École de nutrition et d'études familiales de l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick. Le Prix d'excellence, accompagné d'une bourse de 2 500 $, a été attribué à *The Dairy Nutrition Council de l'Alberta*, le lauréat national.

En avril 1997, la Fondation canadienne de la recherche en diététique, *Les diététistes du Canada* et *Kraft Canada* ont publié un document intitulé *Tour de table sur l'alimentation : le point de vue des consommateurs*. Ce rapport de recherche se faisait l'écho des valeurs, des attitudes et de la réalité des consommateurs à l'égard de l'alimentation. Il cherchait ainsi à favoriser le dialogue sur les questions de nutrition et la recherche de solutions. En encourageant les divers intervenants à collaborer à la communication d'information nutritionnelle, le *Prix du Tour de table sur l'alimentation : hommage à l'excellence en communication nutritionnelle* s'inscrit dans le sens des commentaires exprimés par les consommateurs dans le cadre de cette recherche.

Gestion scolaire à Calgary :

Une demande devrait bientôt être acheminée

PATRICIA HÉLIE

Calgary

À la lumière d'une assemblée publique d'information qui s'est tenue à La Cité des Rocheuses le 20 mai dernier, il semble clair que Calgary fera bientôt une demande pour obtenir la gestion scolaire. La question est maintenant de savoir quand le tout sera en place.



Photo : Patricia Hélie

Suzanne Sawyer et Armand Bédard étaient de ceux qui ont répondu aux inquiétudes des parents.

C'est ce qui ressort de la soirée qui a réuni près de quatre-vingts personnes, des parents pour la plupart, mais aussi des enseignants des écoles francophones de Calgary.

Organisée par le Conseil de coordination du Centre-Sud, la soirée avait pour but de sensibiliser les parents à l'importance d'obtenir la gestion des écoles francophones et de répondre à leurs inquiétudes ainsi qu'à celles du personnel des écoles. Pour l'occasion, différents intervenants du milieu scolaire francophone qui ont connu le changement de gestion avaient été invités à parler de leur expérience et à répondre aux questions.

C'est le directeur général de la commission nationale des parents francophones (CNPF), Armand Bédard, qui a ouvert le bal en traçant un portrait de la situation au niveau national par rapport à la gestion scolaire : qui l'a, depuis quand et pourquoi. Il a également précisé que, selon lui, l'obtention de la gestion scolaire n'était pas un but ou une fin, mais qu'elle était plutôt un outil qui permettait d'aller plus loin. À la lumière des plus récentes données de Statistique Canada, M. Bédard croit qu'il y aurait environ 5 000 ayants droit dans les écoles d'immersion de la province dont probablement 900 dans la seule région de Calgary.

M. Bédard a cédé la place à Mme Julie Bouchard-Dallaire, la présidente de l'Unité locale francophone de l'*Alberta Teachers Association* (ATA). Selon elle, les inquiétudes des enseignants envers la gestion scolaire sont les mêmes qu'il y a quatre ans, quand les trois conseils scolaires actuels ont été formés et sont aussi légitimes qu'elles l'étaient. Elle a donc tenu à rassurer le personnel qui aura le choix de demeurer avec les commissions scolaires anglophones s'ils ne veulent pas du contrat qui sera proposé par les francophones. Pour appuyer ses propos, elle a souligné que certains enseignants des écoles francophones, bien qu'il y en ait très peu, sont toujours avec les conseils anglophones.

C'est ensuite M. Denis Tardif, le président du conseil scolaire régional du Centre-Nord qui a pris la parole. « Je ne suis pas ici pour vous dire quoi faire mais bien ce qui est possible et impossible de faire présentement avec la gestion scolaire francophone », a-t-il tenu à préciser dès le départ. Parmi les réalisations possibles, il a cité plusieurs exemples de son conseil dont la mise en place de la maternelle à temps plein, la prise de contrôle du transport scolaire, le recrutement et la promotion, les négociations avec les employés, la liberté de faire les budgets, etc.

La directrice de l'école Héritage de Falher, Mme Linda Arsenault, a pris la parole pour témoigner de son expérience au niveau de la transition entre une gestion anglophone et francophone. Selon elle, la mise en place de la gestion scolaire lui a permis de revendiquer autre chose auprès de son conseil scolaire puisqu'elle n'avait plus à éduquer les conseillers aux réalités d'une école francophone langue première en milieu minoritaire.

La parole a ensuite été donnée à M. Donald Michaud qui, en qualité de directeur général du conseil de l'école nouvelle (Centre-Est), a pu expliquer pourquoi il avait choisi un poste au sein d'un conseil francophone plutôt qu'anglophone.

Mme Mariette Rainville, directrice générale de la Fédération des parents francophones de l'Alberta a parlé de son expérience en tant que parent. Mme Rainville a connu l'école Maurice-Lavallée au temps de la gestion anglophone et ses enfants fréquentaient l'établissement lorsque les francophones d'Edmonton ont obtenu la gestion scolaire.

Les personnes présentes avaient évidemment beaucoup d'interrogations par rapport à la question et la plupart ont été adressées à MM. Tardif et Bédard ainsi qu'à Mme Suzanne Sawyer (présidente du conseil de coordination Centre-Sud) pour avoir plus d'information surtout sur les questions financières, la représentativité des élus scolaires et sur les démarches à suivre. Bien que le tout se soit déroulé dans l'ordre, on a pu sentir quelques tensions entre les personnes pour et contre la gestion scolaire.

Certains auraient bien voulu tenir un vote sur la question, à savoir si oui ou non on devait instaurer la gestion. Mais Mme Sawyer a refusé en disant que ceux qui n'aimaient pas l'idée ou étaient complètement en désaccord avec la gestion pourraient toujours envoyer leur enfant dans des écoles d'immersion, ce qui a soulevé l'indignation dans la foule. Mais M. Bédard a tôt fait de remettre les choses en perspective. « S'il y avait un vote, a-t-il dit, et que le résultat était de 49 % en faveur et 51 % contre, est-ce que les 49% perdraient leur droit à la gestion ? Non. La gestion scolaire est un droit individuel inscrit dans la constitution. Certains avocats diraient même que c'est illégal de ne pas donner la gestion de leurs écoles aux francophones. »

Comme plusieurs des invités avaient souligné dans leur présentation le fait qu'il était plus facile d'avoir ce qu'ils voulaient avec un conseil scolaire francophone, une des personnes de la salle a demandé aux directeurs des deux écoles de Calgary ce qui leur avait déjà été refusé par les conseils anglophones. Marc Renaud, de l'école Ste-Marguerite-Bourgeoys (commission scolaire catholique), a répondu que rien ne lui avait été refusé. Cependant, une représentante du comité de parent de l'école a indiqué qu'elle avait demandé à la commission scolaire de placer des dépliants sur l'école française dans d'autres écoles, ce qui lui avait été refusé. De son côté, Richard Slevinsky, directeur de l'école Queen's Park (commission publique) a souligné que son école aurait bien aimé avoir la maternelle à temps plein, ce qui leur avait aussi été refusé. « Les politiques avec lesquelles nous travaillons sont conçues par la majorité anglophone pour la majorité anglophone. Nous devons éduquer nos supérieurs à nos réalités », a-t-il ajouté.

Mme Lyne Vallière a fait une intervention très remarquée en disant qu'idéologiquement, « on ne peut pas être contre la gestion. Mais j'ai besoin de garanties et d'un échéancier avant de décider si je veux embarquer », a-t-elle fait remarquer. Dans l'ordre, les étapes seraient donc qu'un groupe de parents soumette une demande formelle au conseil de coordination demandant l'obtention de la gestion scolaire. Le conseil de coordination devrait alors acheminer une demande au ministre de l'Éducation lui demandant d'établir la gestion et le ministre donnerait ensuite une réponse. À partir du moment où le ministre donne son accord s'enclenche alors tout le processus d'élection d'un conseil, d'établissement d'un manuel de politiques, de négociations avec les conseils anglophones pour le transfert des écoles, du contenu des écoles, etc.

La soirée devait se terminer à 21h30. Mais comme il était clair que ce serait la seule chance pour les parents et les enseignants de poser leurs questions, la réunion s'est étirée pour finalement se terminer très tard. Et si la rencontre a pu apaiser les inquiétudes de quelques-uns, il est à parier que les opposants au projet n'ont pas dit leur dernier mot.

ÉDITORIAL

Deuxième bilan : Rédacteur en chef

En guise de derniers éditoriaux avant mon départ du *Franco*, j'ai entamé la semaine dernière un bilan en trois volets, à l'image des trois principales tâches qui m'incombaient au journal: éditorialiste, rédacteur en chef et directeur. Voici le bilan du rédacteur en chef.

François ! Tu devrait parler de cet événement-là dans le prochain journal.

Tu devrais couvrir la prochaine réunion de notre association.

Monsieur le rédacteur, nous nous plaignons de ne pas avoir vu de compte-rendu de notre événement dans Le Franco.

Monsieur le rédacteur, nous ne sommes pas contents de ce que vous avez écrit dans Le Franco du blabla sur notre blablabla.

De façon très générale, être rédacteur en chef, c'est avoir la responsabilité de choisir le contenu du journal, et la chance de maîtriser l'art de ne satisfaire personne.

Actualité communautaire, culture, politique, éducation, jeunesse, loisirs, histoire : les domaines à couvrir sont nombreux, beaucoup plus nombreux que le nombre de pages disponibles pour en parler. Des choix, souvent difficiles, s'imposent. Il faut, bien sûr, marquer les moments cycliques et ponctuels de la vie communautaire francophone : les assemblées annuelles des associations, les cabanes à sucre, les Fêtes franco... Ces événements, bien que souvent répétitifs, n'en constituent pas moins des éléments importants d'une tradition en construction, une tradition qui remonte parfois au premier quart de ce siècle et qui donne aux membres de cette communauté un sentiment de continuité. Il faut aussi refléter la communauté, donner la chance aux membres de se voir dans le journal, de mieux connaître les autres régions francophones.

Mais le mandat d'un hebdo en milieu minoritaire ne s'arrête pas là. Il faut aussi informer les gens de ce qui se passe ailleurs, provoquer leur réflexion, remettre en question les valeurs que l'on prend trop souvent pour acquises. Gestion scolaire, confessionnalité des écoles, accueil des nouveaux arrivants, avenir des paroisses, assimilation : les sujets de l'heure servent à prendre le pouls de la dynamique communautaire et a mesurer les changements d'attitude.

Certaines questions sont délicates : doit-on prendre le risque de publier une information avant d'avoir eu le temps d'approfondir la question, histoire de ne pas manquer le bateau ? À quel moment une chicane de cuisine devient-elle assez représentative d'une tendance pour qu'on se doive de faire la lumière sur toute la question ? La controverse qui entoure présentement le (supposé) déficit de la 49e cabane à sucre d'Edmonton, par exemple, est-elle un simple conflit de personnalités ou cache-t-elle un malaise plus profond ? C'est en répondant à ces questions que le rédacteur en chef fait des erreurs, apprend son métier et se promet de faire mieux la prochaine fois.

François V. Pageau



RÉPONSE: D (DAVID LEVINE)

COURRIER DU LECTEUR

Monsieur le rédacteur,

Je pense que la radio française est un peu ennuyante. Il n'y a pas assez de musique, il y a trop de nouvelles et il n'y a pas d'émissions d'intérêt pour les jeunes.

Il n'y a pas assez de musique sur la station française. Il devrait y avoir plus de musique pour tous les goûts et surtout pour les jeunes. On pourrait présenter les nouveaux succès et ainsi nous aider à connaître les chanteurs francophones et à les aimer.

Il y a beaucoup de nouvelles et ce sont des nouvelles du Québec. Je ne veux pas seulement entendre ce qui arrive au Québec. Pour nous, les jeunes, les nouvelles ne sont pas si importantes. Une autre chose c'est que parfois, les annonceurs parlent trop vite.

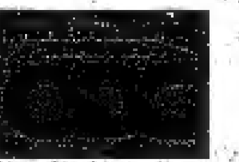
Il devrait y avoir une station pour les jeunes. Il pourrait y avoir de la musique actuelle que les jeunes d'aujourd'hui aiment et avoir des gros concours, où tu pourrais gagner un voyage pour faire du ski avec ton groupe musical préféré, des émissions de lignes ouvertes. Il pourrait y avoir des émissions pour les jeunes, des émissions où les jeunes se reconnaissent.

Si mes suggestions sont considérées, il y aura probablement plus d'auditeurs, incluant moi-même.

Joelle Préfontaine
École Citadelle

Directeur: François Pageau
Adjointe Admin.: Micheline Brault
Journaliste: Patricia Hélle
Infographiste: Charles Adam

Fondation Donatien Frémont, Inc.



OPSCOM
Tél (613) 241-5700

APF
Association de la presse francophone

Le Franco est membre de l'APF, Au service national. Il est représenté par OPSCOM. *Le Franco* est imprimé par Gazette Press Ltd, de Saint-Albert. Reproduction des textes, en tout ou en partie, est autorisée avec mention de la source. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.


Le Franco
#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 465-6581 télécopieur: 469-1129

Correspondants:
Calgary: Alain Bertrand, Lise Martel, David Bernard-Bret
Centralta: Martin Blanchet
Fort McMurray: Nicole Pageau
Lethbridge: Mireille Dunn
Medicine Hat: Diane Morissette-Franz
Plamondon: Joël Lavoie, Denise Lavallée
Red Deer: Claire Hélle
Rivière-la-Paix: Noëlla Fillion
Saint-Paul: Richard Blouin

La finale internationale de la Dictée des Amériques à Montréal :

Une belle expérience

NÉSIDA LOYER

Calgary

Le 18 avril dernier avait lieu à Montréal la finale internationale de la Dictée des Amériques. Ayant remporté la demi-finale pour l'Alberta en novembre 97, j'avais eu le temps de me préparer, mais ce n'est en fait que deux mois avant le concours que l'importance de l'événement m'est apparue évidente.

J'ai pris alors la chose au sérieux et me suis plongée dans les dictionnaires, grammaires et lexiques de tout genre. À la maison, les repas se terminaient souvent (quand ils n'étaient pas interrompus) par une question d'ordre linguistique et la table, à peine desservie, était envahie par les ouvrages de référence. «Une dictée par jour (tout comme l'exercice quotidien d'ailleurs), c'est bon pour la santé ! », telle était la devise de l'heure. Les progrès sont vite devenus évidents et le pessimisme (la fâcheuse impression d'en ignorer beaucoup) a bientôt cédé la place à l'optimisme (l'impression d'en connaître pas mal).

Enfin le grand jour est arrivé. Après l'accueil sympathique à Dorval, nous voilà, trois autres concurrents et moi-même, dans un taxi en route vers notre hôtel du centre-ville. Quelques minutes pour nous rafraîchir et hop ! nous sommes à nouveau transportés en taxi, cette fois vers la mairie où a lieu une réception en l'honneur de la centaine de finalistes venus de tous les coins de la planète. On se rencontre, on se reconnaît parfois (beaucoup de traducteurs et traductrices, dont j'en suis), on se souhaite bonne chance pour le lendemain, tout en happant une bouchée et un verre de vin qui passent à portée sur des plateaux. La dictée n'est plus un exercice abstrait; elle acquiert un sens social. Il semble que tout soit fait pour nous mettre à l'aise et nous détendre, jusqu'à cette mini-bouteille de sirop d'érable qui nous attend dans nos chambres, compliments de l'Érablière aux 4 Saisons. La feuille posée sous le cadeau nous souhaite bonne chance et souligne que l'important n'est pas de gagner mais de participer. Une sorte d'esprit olympique m'enflamme. On nous remercie également de promouvoir le bon usage du français dans le monde... J'imagine que tous les finalistes s'endorment comme moi, le coeur gonflé de fierté...

La journée du lendemain sera longue mais passionnante. À 9 h 00, tous les concurrents sont réunis dans le hall d'honneur où est expliqué en détail le déroulement de la dictée et son enregistrement télévisé. Le texte, qu'on a le temps d'assimiler puisqu'il est lu à trois reprises, est truffé de pièges (une centaine apprendra-t-on plus tard). Il me semble pour ma part que j'en évite un pour tomber dans un autre. Heureusement que l'auteure de l'épreuve, Marie-Claire Blais, a introduit dans la dictée une bonne dose de poésie. Comment résister en effet aux « flancs fauves [du jeune cerf de Virginie] se découpant sur un fond d'aube vermeille ». Suit le déjeuner très convivial, puis la correction de la dictée. Ensuite, un premier jeu-questionnaire départage les douze gagnants, le deuxième couronnant les cinq grands champions dans autant de catégories. Il est déjà 5 h 00 de l'après-midi... L'autobus nous transporte au banquet de clôture.

Le Député à l'Assemblée nationale du Québec de la circonscription dans laquelle a lieu la Dictée souligne l'importance de la francophonie en rappelant que le français est parlé par 130 millions d'individus de par le monde. La fin de son discours nous exhorte à être les propagateurs de cette merveilleuse langue qui est la nôtre. On se quittera le lendemain, après l'échange traditionnel des adresses (non postales mais plutôt électroniques — signe des temps), avec la promesse de rester en contact. Le français a acquis de multiples visages...

Avant de quitter Montréal, je suis allée saluer le Saint-Laurent. Je lui devais en partie d'avoir été sélectionnée pour participer à cette cinquième finale internationale, puisque c'est sa description tirée du Dictionnaire canadien des noms propres qui avait servi à préparer le test éliminatoire en Alberta. À l'an prochain, lui ai-je dit, comptant bien répéter cette expérience si enrichissante, qui est en fait à la portée de tous ceux et celles qui ont le français à coeur. Avis aux intéressés!

J'aimerais, en terminant, féliciter les organisateurs de cette compétition et remercier les commanditaires de leur générosité, en particulier le CÉCA d'avoir pris en charge mes frais de voyage à Montréal.

Rivière-la-Paix :

Clôture des cours pour aînés

NOËLLA FILLION

Rivière-la-Paix

Sous les auspices de la Fédération des aînés franco-albertains (FAFA) et avec le concours de trois animatrices, des cours pour les aînés se sont donnés à trois endroits dans la région de Rivière-la-Paix.

A Girouxville une moyenne de sept participantes ont suivi les rencontres de *La vie continue* tandis qu'à St-Isidore les participantes étaient au nombre de douze. Les gens ont visionné des vidéos sur des sujets tels que la mort du père, traverser la cinquantaine I et II, vivre en couple à la retraite, etc..

A Donnelly quatorze personnes ont participé à la session *Vieillir en santé*.

Six rencontres ont eu lieu à chaque endroit, rencontres qui ont eu lieu d'octobre 97 à avril 98. Tous les participants étaient très intéressés et le partage des sentiments et des idées a été bénéfique pour tous.

Les trois animatrices, Jeanne-d'Arc Mailloux, Pierrette Boucher et Odile Allard ont aimé leur expérience d'animation des sessions et se sont grandement enrichies au contact de toutes ces personnes. Dans les trois municipalités, le groupe est intéressé à poursuivre cet automne.



Photo : Noëlla Fillion

À l'arrière on reconnait : Jeanne d'Arc Mailloux, Gertrude Benoit, Simone Labrecque, Ruth Tardif, Pauline Gervais, Cécile Lefebvre, Gilbert Mackell. À l'avant : Régine Cloutier, Thérèse Thibault, Noëlla Fillion et Gérard Fillion.

« Lancement réussi !!! »

-Pius Poitras

NICOLE PAGEAU

Fort McMurray

C'est en ces termes que M. Pius Poitras terminait son rapport lors de l'assemblée générale de fondation de l'Association des gens d'affaires de Fort McMurray lundi le 11 mai dernier.

« C'est en janvier 1997 que nous avons eu nos premières rencontres pour former un regroupement de gens d'affaires francophones. Notre objectif était de favoriser des échanges par des activités sociales, mais aussi de se donner de l'information économique, pratique et pertinente. »



Photo : Nicole Pageau

Dans l'ordre habituel : MM. Léo Robert, président : Joseph Ibrahim, conseiller ; Norm Dubé, vice-pésident ; Greg Halinda, conseiller. N'apparaissent pas sur la photo, MM. Garry Ouellet, conseiller et Puis Poitras, président du comité fondateur.

Les déjeuners-causeries ont débuté en décembre 1997 avec M. Léo Robert comme conférencier. Puis, il y a eu M. Pierre Brault de la Chambre économique de l'Alberta, M. Mauricio Rivera qui a parlé de l'informatique dans le monde des affaires, Me Patricia Spencer qui a informé sur les aspects légaux dans les relations patrons-employés, M. Gilbert Proulx sur les couvertures d'assurances commerciales et Mme Sylvie Nicolas, auteure a donné de l'information sur le marché du livre. Entre 20 et 35 personnes étaient présentes à ces rencontres et se sont dites satisfaites des informations reçues. Ces conférenciers ont été accueillis dans une atmosphère détendue, amicale et francophone.

« Je tiens à remercier bien sincèrement ceux et celles qui ont participé à la mise en place de l'Association. C'est grâce à leur énergie et au temps qu'ils ont consacré à atteindre nos objectifs que nous avons aujourd'hui 27 membres en règle », de dire M. Poitras.

C'est à la suite d'un souper barbecue au Centre Boréal, que les statuts et règlements ont été adoptés et le conseil d'administration élu. À la présidence, M. Léo Robert, comme vice-président, M. Norm Dubé, le secrétaire-trésorier est M. Gary Ouellet, et les conseillers sont MM. Joseph Ibrahim et Greg Halinda.

Le nouveau président, M. Léo Robert, dans son discours de clôture s'est dit très heureux de l'équipe dynamique qui l'entoure et a rappelé l'importance d'appuyer l'Association canadienne-française et surtout, les enfants qui sont notre relève. Il a aussi manifesté son désir que les activités à venir, bien qu'informatives, continues à se tenir dans une atmosphère de rencontre sociale, amicale et chaleureuse.

L'éducation française en Alberta

Un monde de dynamisme, de défis et de changements

FRANÇOIS PAGEAU

Le monde de l'éducation de langue française en milieu minoritaire a subi au cours des quinze dernières années de profondes transformations. De l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés, qui constitue le fondement juridique de la gestion scolaire, jusqu'à l'instauration de conseils scolaires francophones et leur restructuration prochaine, l'éducation est au tout premier rang des revendications des francophones. Cela va de soi, puisque l'éradication de l'assimilation passe nécessairement et avant tout par l'école.

Au niveau du préscolaire, c'est la Fédération des parents francophones de l'Alberta qui constitue l'un des intervenants les plus importants. Grâce au Centre de ressources préscolaires Guy-Lacombe et aux autres centres régionaux qu'il alimente, les tout-petits francophones ont accès à de nombreuses ressources en français: livres, disques, films, etc... Les prématernelles francophones sont de plus en plus nombreuses aussi et font un important travail de conservation de la langue et, dans certains cas, de francisation.

Avec la maternelle, maintenant à temps plein dans la plupart des écoles françaises, les enfants entrent de plein pied dans le système scolaire francophone. Ce dernier n'existe que depuis 1994, mais on a vu s'ouvrir déjà un grand nombre d'écoles et se préciser des politiques qui sont particulières à la minorité francophone. Malgré certains ajustements laborieux, la prise en charge de l'éducation française en Alberta par les Franco-Albertains se fait sans trop de heurts.

Une restructuration des conseils scolaires francophones, demandée par le ministre de l'Education, sera faite dans les mois qui suivent, de façon à incorporer Calgary dans la gestion scolaire, puisque cette région n'a présentement qu'un conseil de coordination.

Au niveau secondaire, le curriculum subit des changements radicaux. On a mis au point les Études professionnelles et technologiques, les ÉPTs, qui constituent une façon beaucoup plus interactive, dynamique et créative d'apprendre.

À la Direction de l'éducation française du ministère de l'Éducation de l'Alberta, on met la touche finale à un important document: Affirmer l'éducation française en Alberta, une sorte de document d'infrastructure (blueprint) qui cherche à définir le nouveau paradigme de l'éducation française dans la province.

Au niveau national, un consortium de partenaires en éducation française, composé de neuf membres, élabore présentement un Projet Éducatif national visant à un partage de ressources et de curriculum au niveau national, mais dans une forme pouvant s'adapter aux réalités particulières des régions.

Au plus haut échelon de l'éducation, on retrouve le CMEC, le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, un organisme regroupant les ministres de l'Education de toutes les provinces et territoires et qui cherche à normaliser certains aspects de l'éducation au Canada, qui développe des outils d'évaluation, qui met sur pied des initiatives internationales et qui cherche à maintenir le niveau d'excellence de l'éducation au Canada.

L'éducation postsecondaire n'a pas échappé à ces transformations. La nouvelle réalité fiscale des années 1990 a imposé un financement des universités qui est lié au nombre d'inscriptions. Les compressions dans le domaine de l'éducation, un domaine dans lequel se spécialise la Faculté Saint-Jean, ont entraîné une baisse de popularité de cette profession. Les défis qu'entraînent l'avenir se situe donc au niveau du recrutement.

Mais de nouveaux partenariats avec d'autres institutions et avec le secteur privé laissent présager un avenir meilleur. La création d'un programme collégial d'administration des affaires, une collaboration entre la Faculté Saint-Jean et N.A.I.T., est un bon exemple de partenariat fructueux. Tout comme l'association de la *Faculty of Business* de l'Université de l'Alberta, de la Faculté Saint-Jean et de Bombardier pour la création du professorat Bombardier en entrepreneuriat est un pont entre le domaine de la formation et celui de l'industrie.

Ce qui nous amène à la technologie, ces outils révolutionnaires que sont les ordinateurs et les appareils de télécommunication. Depuis une dizaine d'années, les façons d'enseigner bénéficient de moyens qu'on aurait eu peine à imaginer voilà à peine vingt-cinq ans: vidéos, vidéoconférences, Internet et Intranets, messageries électroniques, ordinateurs portatifs, téléphones cellulaires, etc...

Cette révolution des outils apporte avec elle son lot de questionnements sur les valeurs sociétales que l'on veut véhiculer et la façon d'adapter ces nouvelles réalités à l'enseignement du français en situation minoritaire.

Changements, nouveautés, mises au point, nouveaux défis: l'éducation française en Alberta est à l'image des intervenants qui l'animent: dynamique, innovatrice et prête à affronter l'avenir à l'aube du troisième millénaire.

Entrevue avec Marcel Lavallée

Une vie consacrée à l'éducation

FRANÇOIS PAGEAU

Marcel Lavallée, directeur adjoint de la Direction de l'éducation française du ministère de l'Éducation de l'Alberta a pris une retraite anticipée en février dernier. Pendant près de vingt ans, il a géré la programmation de l'éducation française, il a vécu et participé aux nombreux changements survenus en éducation durant cette période. *Le Franco* l'a rencontré pour parler de ces changements.

Monsieur Lavallée, quelles personnes vous ont incité à choisir une carrière en éducation?

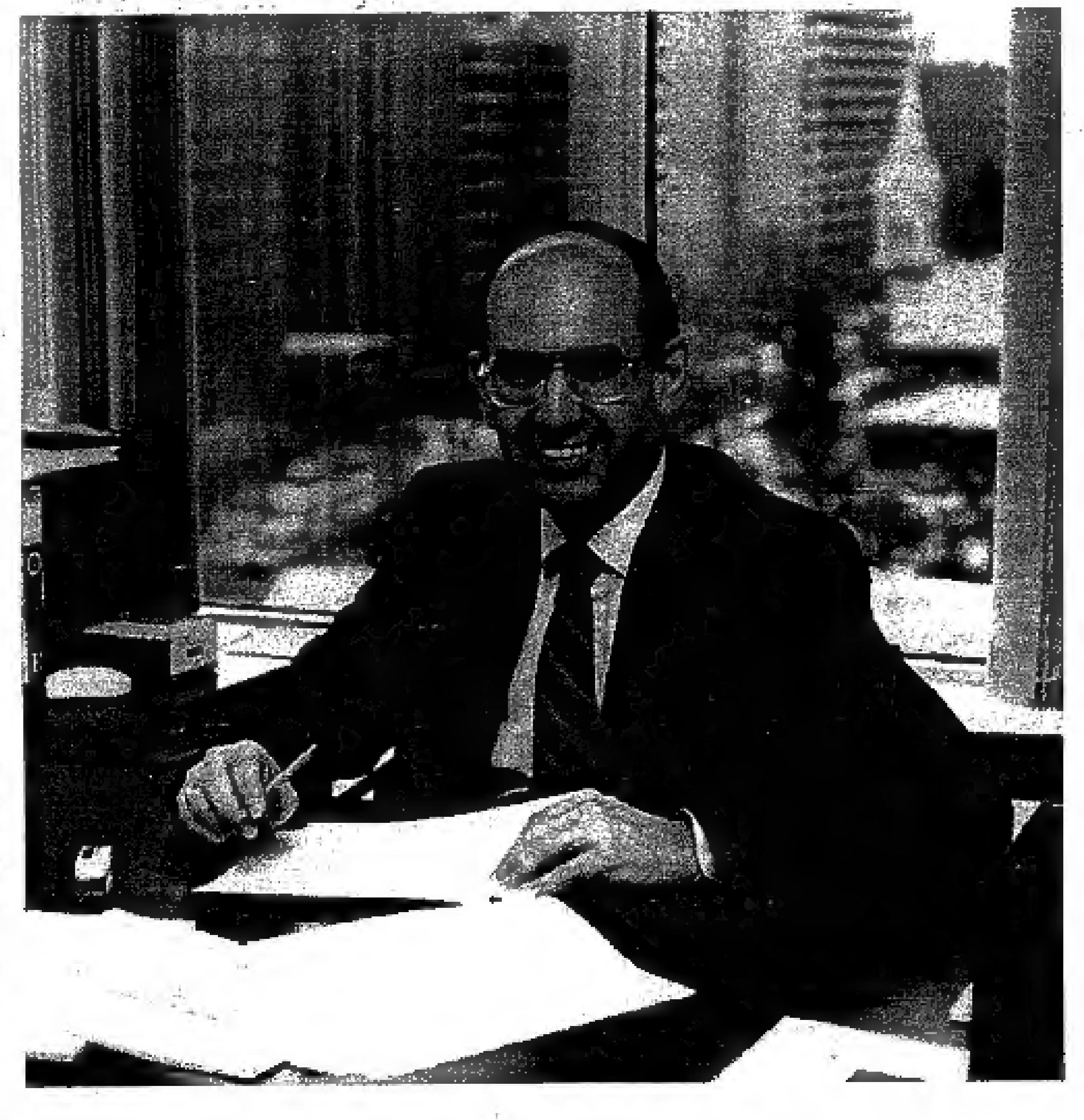
Les personnes qui m'ont le plus influencé dans ma vie, ce sont les enseignants que j'ai eu au Collège Saint-Jean; c'était des pères oblats. Je suis d'ailleurs entré chez les oblats pendant deux ans (1960-62). Mais je me suis vite rendu compte que ce qui m'attirait chez les oblats ce n'était pas tellement la vie religieuse - le célibat, ce n'était pas pour moi, c'était la fonction d'enseignement.

Mon père (Maurice Lavallée) m'a influencé lui aussi, bien que je ne l'ai jamais vu enseigner. J'aimais beaucoup lire, alors je lui donnais un coup de main à la librairie, qui était sur la 109e rue à Edmonton. Au début de l'automne, c'était l'expédition de tous les prix aux trois premiers de classe de chaque école qui écrivaient les fameux concours de français. Parce que pour papa, ce qui était très important, c'était la question de motivation, de fierté des jeunes. Il y avait des examens de la première à la 12e année, et avec les résultats de tous ceux qui avaient plus de cinquante pour cent affichés dans *La Survivance*, c'était toute une motivation...

J'ai donc vécu des expériences en marge, et ça m'a sûrement influencé.

Après les oblats, avez-vous poursuivi vos études ?

J'ai terminé mes études à Ottawa: une maîtrise et une licence en philosophie. Et comme c'était pré-Vatican 2, il y avait beaucoup de cours en latin! (rires) Après cela, j'ai accepté un poste pour enseigner la philo ici, au collège



universitaire. Mais rendu au mois de juin, on m'a dit qu'on ne reconnaissait pas ma candidature comme prof et on me demandait d'entreprendre des études de doctorat... Je me suis donc inscrit à la faculté de pédagogie, puis j'ai enseigné à St-Mary's, qui est devenu J.-H. Picard, puis ensuite à Maurice-Lavallée.

Je me suis ensuite lancé en psycho, et j'ai fait une maîtrise en psycho. Je me destinais à une carrière en psycho, mais on m'a dit qu'on avait besoin de moi pour faire de l'administration! Alors je suis devenu adjoint à l'école puis ensuite, en 1979, le *Language Services Branch* (maintenant la Direction de l'éducation française) a ouvert. Alain Nogue, qui était alors directeur du bureau de l'éducation de l'ACFA, m'a dit: On a besoin de toi au poste de spécialiste de la programmation au *Language Services Branch*. J'ai alors posé ma candidature et j'y ai passé dix-neuf ans!

Vous avez sûrement vécu des changements important, durant ces années, sur la façon d'enseigner.

Bien sûr. Au début, ce qui importait, c'était la matière et la façon de l'enseigner. On la divisait plus ou moins également en douze, puis on disait: ça, on va enseigner ça en troisième et ça en quatrième. La phase suivante, ce qui importait, c'était ce que l'enseignant faisait: en huitième, l'enseignant doit faire telle activité, s'occuper de telle matière. Aujourd'hui, ce qui importe, c'est l'enfant. On dit, à tel niveau, l'enfant aura acquis les habiletés d'écriture, d'analyse, de réflexion, etc... Le focus a vraiment changé; ça s'est personnalisé un peu plus. Et c'est très bien comme ça.

Une autre chose qui a beaucoup changée : auparavant, on mettait beaucoup l'accent sur le bagage de connaissances. Érudition, mémoire, tout ça. Il y a encore de ça, mais on parle beaucoup plus aujourd'hui de capacité de résoudre des problèmes, de flexibilité, d'habileté de pensée critique, de communication.

Au niveau de l'acquisition des compétences langagières, on se rend compte que des changements sont survenus. Avant, on mettait l'accent sur la littérature et les textes. Mais il existe d'autres sortes de textes, d'autres types de situations qui requiert des compétence différentes. L'important, c'est de bien doser ces différentes compétences.

Parce qu'il y a tellement de connaissances! On ne peut pas enseigner toute l'histoire, toute la science; on doit faire des choix. Ce qui importe, après tout, c'est de les aider à développer l'habilité de continuer à apprendre.

C'est bien beau, les changements, mais les enseignants, dans tout ça ? Est-ce que ce n'est pas difficile, par exemple, pour un enseignant de lui dire : voilà, vous enseignez de telle façon depuis dix ans, mais maintenant, vous allez faire le contraire?

L'être humain est une créature d'habitude, et cela est bien. Ça ne serait pas drôle d'avoir à réapprendre chaque jour comment se brosser les dents... On se crée des habitudes. Mais cela peut constituer un frein à acquérir de nouvelles habitudes qui pourraient être meilleures.

Mais ce qu'un prof veut vraiment, c'est d'avoir devant lui une classe d'élèves qui veulent apprendre. Et pour cela, il faut que l'enseignant veuille lui-aussi apprendre. Il faut donc ap-prendre à vivre des déséquilibres. Si j'apprends quelque chose de nouveau, il faut que je l'intègre, et je serai temporairement en état de déséquilibre.

Mais il ne faut pas oublier les conditions de travail. Quand j'ai commencé à enseigner, c'était sous le crédit social - est-il possible qu'il y ait déjà eu un autre parti au pouvoir que les conservateurs? - j'avais une heure et demie de préparation de cour par jour. On avait le temps de lire, de réfléchir, de se tenir au courant, de prendre un recul par rapport à notre travail. Aujourd'hui, avec toutes les compressions, on demande aux professeurs d'en faire plus, avec moins de temps et de moyens qu'avant. Et l'enseignant est le seul professionnel à affronter des problèmes de comportement, d'adaptation, d'apprentissage, d'abus... C'est une situation déplorable.

Pourquoi avoir choisi une retraite anticipée?

Il y a quelques années, j'ai fait une péritonite aiguë, très grave. La convalescence a été longue. Ça m'a permis de réfléchir à ce que je désirais faire, et j'ai pris cela comme une sorte de signal... J'aime mieux avoir une pension partielle en santé qu'une pleine pension et une santé partielle...Et il y a tant de choses encore à apprendre!

Monsieur Lavallée, auriez-vous un conseil à donner à ceux qui oeuvrent en éducation ?

On entend souvent parler de chicanes entre divers intervenants de l'éducation, que ce soit au niveau de la gestion scolaire, du rôle des parents, du curriculum... Je trouve ça très déplorable, car nous travaillons tous au même but. Si tout le monde pouvait s'arrêter plus souvent et se poser la question: Pour qui faisons-nous tout ce travail? On se rendrait compte qu'on fait cela pour les enfants, et les discordes seraient moins nombreuses...

École Maurice-Lavallée et Faculté Saint-Jean

Un partenariat original pour les jeunes

FRANÇOIS PAGEAU

Edmonton

Suivre des cours universitaires même si on n'est qu'en douzième année? C'est maintenant possible grâce à un tout nouveau partenariat conclu ce mois-ci entre la Faculté Saint-Jean et l'école Maurice-Lavallée d'Edmonton.

«Il s'agit d'offrir l'opportunité à quelques élèves, pas plus de quatre ou cinq, de se familiariser avec les études postsecondaires en français» explique Claudette Tardif, doyenne de la Faculté, dans le cadre d'une conférence de presse qui se déroulait à l'école Maurice-Lavallée.

«C'est un partenariat qui s'adresse à des élèves qui ont un dossier académique très fort, précise Marilyn Magnan, directrice de Maurice-Lavallée. On ne permet que deux cours, de façon à ne pas surcharger les élèves de travail. Et c'est l'école qui paie les frais d'inscription aux cours universitaires. C'est un bon incitatif, une chance inespérée de prendre de l'avance et une façon de démystifier le système universitaire.»

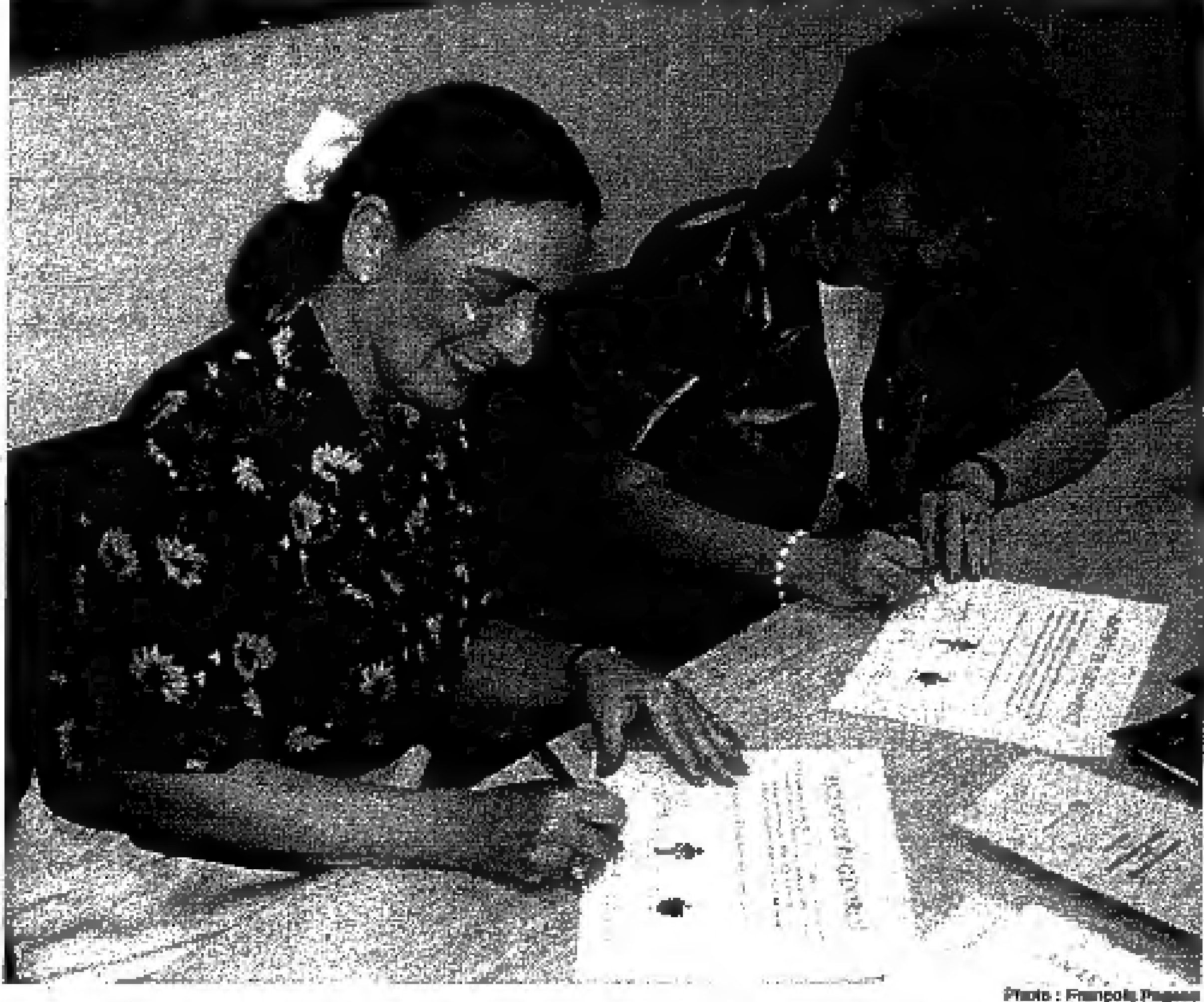


Photo : François Pageau

Marilyn Magnan, directrice de l'école Maurice-Lavallée et Claudette Tardif, doyenne de la Faculté Saint-Jean.

Les cours universitaires qui seront ainsi offerts sont deux cours de mathématiques et un cours de sociologie. Les cours de mathématique de première année à l'université sont semblables aux cours de mathématiques de douzième année, ce qui permet aux élèves de ne pas se sentir trop dépaysés. La sociologie a été choisie puisqu'il s'agit d'un cours qui ne nécessite pas de prérequis.

Ce premier partenariat avec Maurice-Lavallée pourrait aussi, dans un avenir rapproché, être offert à d'autres écoles secondaires de la ville. Tout en étant bénéfique pour les élèves, cette initiative est une façon originale pour la Faculté de faire du recrutement et d'intéresser les jeunes à une formation universitaire en français.

Fédération des parents francophones de l'Alberta

Tu peux compter sur moi, un guide d'accompagnement des parents

FRANÇOIS PAGEAU

La réalité scolaire d'un milieu minoritaire comme le nôtre exige des responsabilités accrues de la part des parents et les choix qui s'offrent à son enfant ne sont parfois pas évidents. L'école a besoin d'un appui plus important des parents pour faire de l'institution un centre de dynamisme culturel et de rayonnement de la francophonie. Afin d'aider les parents à s'y retrouver dans ces multiples problématiques, la Fédération des parents francophones de l'Alberta(FPFA), parrainée par la Direction de l'éducation française du ministère de l'Éducation, a préparé un guide d'accompagnement du parent, *Tu peux compter sur moi*.

Très volumineux, cet ouvrage est une bible qui contient toute l'information dont pourrait avoir besoin le parent en ce qui a trait au rôle du parent en éducation française. Divisé en neuf parties, le guide explore les différentes facettes de l'éducation, du choix de l'école aux relations avec les enseignants en passant par les devoirs.

Dans la première partie, portant sur l'éducation française en Alberta, le *Tu peux compter sur moi* débute par une question fondamentale: Quelle école choisir pour mon enfant?

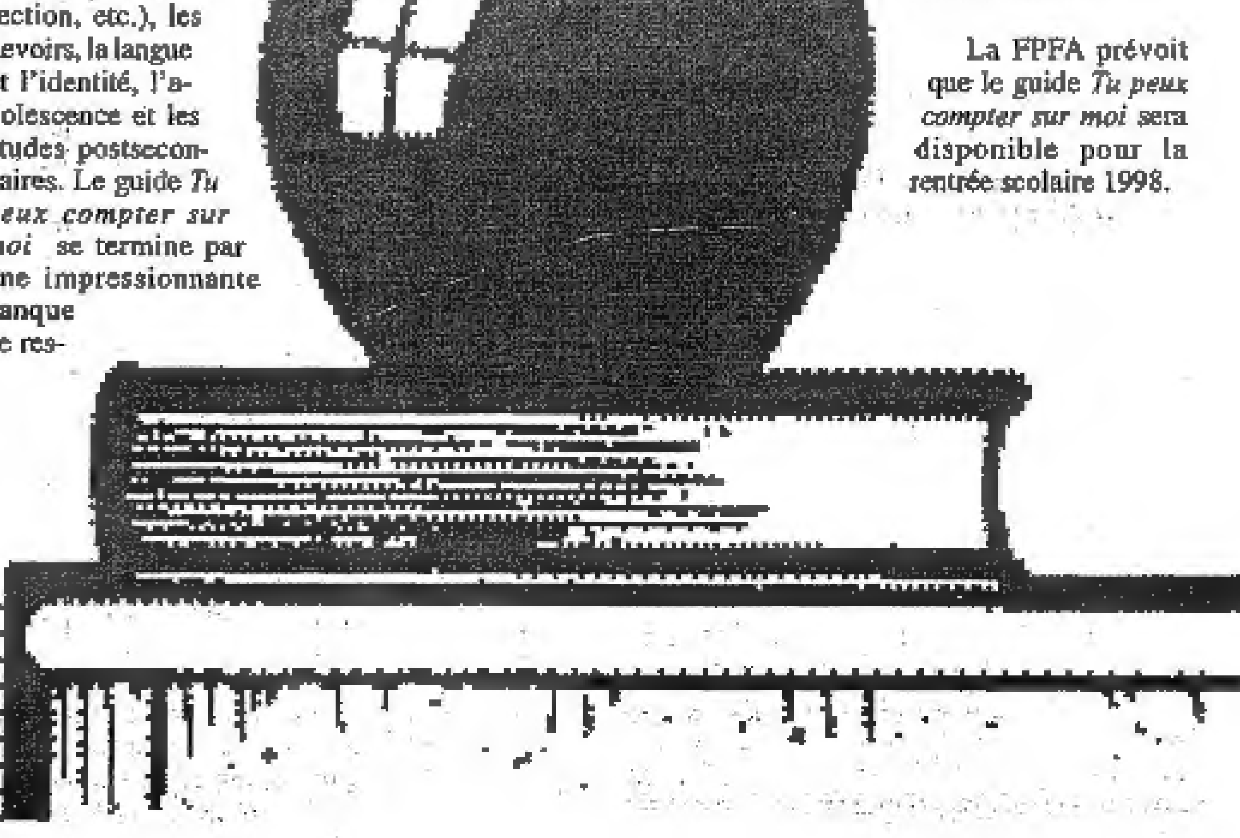
Afin d'y répondre, on procède à une description complète des choix qui s'offrent aux parents: l'école française langue première, l'école d'immersion, programmes de français langue seconde et enseignement à domicile.

Dans la section sur l'école française langue première, on explique d'abord clairement son rôle et son caractère distinct, son mandat, sa clientèle et la programmation scolaire. On explique ensuite quelles sont les différences de buts et de clientèles entre les trois choix possibles en éducation française.

On brosse ensuite un tableau historique du siècle de lutte qui a mené à l'éducation française telle qu'elle existe aujourd'hui en Alberta. On y réalise aussi un profil de notre communauté, en soulignant les divers dialectes qui s'y côtoient. Afin de mieux faire comprendre les rouages administratifs de l'éducation, on y explique brièvement le fonctionnement et le rôle du ministère de l'Éducation, de la Direction de l'éducation française et des mécanismes de gestion que sont les conseils scolaires, les autorités régionales francophones et les conseils de coordination. On termine cette partie du guide par un survol du rôle des conseils d'écoles.

La deuxième partie du guide explore en profondeur le partenariat foyer/école/communauté, une donnée fondamentale de l'éducation française en milieu minoritaire. C'est une partie qui touche le parent de près et lui donne à la fois le contexte entourant la formation de son enfant et les défis qu'il aura à relever tout au long du cheminement scolaire.

Les autres sections portent sur la communication entre les intervenants scolaires (parents, élèves, profs, direction, etc.), les devoirs, la langue et l'identité, l'adolescence et les études postsecondaires. Le guide *Tu peux compter sur moi* se termine par une impressionnante banque de ressources et de références qui permettront aux parents de trouver un complément d'information ou un approfondissement de certains sujets plus spécifiques.



En chantier depuis 1997, cet ouvrage aura bénéficié de l'expertise et du travail d'un grand nombre d'intervenants qui oeuvre dans le milieu de l'éducation et de l'intervention auprès des parents et des élèves.

Il s'agira aussi d'un guide unique en son genre, puisqu'il sera entièrement adapté aux conditions particulières de l'enseignement du français en milieu minoritaire.

La FPFA prévoit que le guide *Tu peux compter sur moi* sera disponible pour la rentrée scolaire 1998.

Consortium francophone de l'éducation

le Projet éducatif national et l'éducation en milieu minoritaire francophone

Depuis plusieurs mois maintenant, le Consortium francophone de l'éducation, une instance regroupant divers intervenants nationaux en éducation, met de l'avant un *Projet éducatif national* (PEP) pour contrer l'érosion progressive de la minorité francophone du Canada.

Comme son nom l'indique, ce projet vise à définir un cadre en éducation qui serait commun à tous les francophones des provinces, mais qui serait assez flexible pour s'adapter aux besoins particuliers de chaque région du pays. Voici un extrait de l'introduction de ce projet, un texte qui pourra éclairer le lecteur sur le contexte dans lequel se situe le PEP.

Introduction

Le groupe francophone en situation minoritaire au Canada s'assimile à un taux accélérant. Selon Statistique Canada, le taux de continuité linguistique de ce groupe est passé de 73% en 1971 à 64% en 1996. Conclusion : l'aménagement linguistique actuel est insuffisant pour la minorité francophone.

La raison d'être du Projet éducatif national est de proposer un aménagement éducatif qui assurera la continuité linguistique. L'éducation est la pierre angulaire de la vitalité des communautés en milieu minoritaire: elle invite les intervenants des autres secteurs (politique, culture, économie, communications, loisirs) dans la lutte contre l'assimilation.

Dans les conditions actuelles, l'éducation en français n'est pas en mesure d'assurer la continuité linguistique. La minorité francophone continue à recevoir une éducation conçue pour la majorité anglophone et qui ne tient pas compte de ses besoins particuliers: les mêmes approches appliquées à la minorité comme à la majorité produisent une inégalité des résultats.

La remise en cause (judiciaire) des structures a apporté des changements organisationnels (la création de conseils scolaires francophones) mais n'a occasionné de changements profonds ni à l'orientation, ni au contenu de l'éducation. Quant aux ressources, les formules et procédures appliquées uniformément ont des effets discriminatoires pour la minorité.

Pour les francophones en milieu minoritaire, viser le plein épanouissement de l'individu par l'excellence académique demeure essentiel mais non suffisant. Viser le plein épanouissement en français pour assurer la continuité historique de la francophonie canadienne, telle doit être la finalité de l'éducation en milieu minoritaire.

La francophonie canadienne est présente dans chaque province et territoire, elle identifie d'abord les citoyens dont le français est la langue première, ainsi que ceux dont le français est la langue maternelle, la langue seconde et la langue comprise, quel que soit leur milieu d'origine.

Dans ce cadre, la pédagogie vise l'actualisation de l'identité culturelle; la formation professionnelle est centrée sur cette approche; l'école devient alors un centre culturel et communautaire; et l'éducation se poursuit tout au long de la vie.

L'éducation tout au long de la vie = éducation continue dès la jeune enfance; cruciale en milieu minoritaire, elle comprend le préscolaire, scolaire et postscolaire; francisation et alphabétisation; éducation spirituelle, artistique, économique spécifique à la situation.

Dans ce contexte, la gestion de l'éducation est exclusive au gouvernement scolaire de la minorité (conseil ou commission scolaire) ; la qualité de l'éducation se réalise en fonction de l'égalité des résultats; toutes les ressources, les formules de financement et les procédures sont adaptées à cette exigence. L'éducation en français est ce qu'il y a de mieux, parce que c'est la seule façon d'assurer une pleine actualisation en français.

Le PEP est une oeuvre de solidarité nationale. Face à l'urgence de trouver des solutions, les partenaires de l'éducation se sont regroupés autour d'une vision commune: une francophonie bien ancrée dans l'histoire, moderne, ouverte sur le monde et accessible à tous les citoyens.

Soyons clair: les partenaires nationaux se mobilisent pour faire une différence; ils se rassemblent pour obtenir davantage de ressources, ce qui sera nécessaire pour obtenir des résultats.

Le PEP comprend un message à tous les Canadiens et à leurs gouvernements: la continuité d'une francophonie dynamique, présente dans toutes les juridictions, est une valeur positive dans la construction de la société canadienne.

Ce consortium est composé de neuf membres:

Alliance canadienne des responsables et des enseignants et enseignantes en français (ACREF)
Association canadienne d'éducation en langue française (ACELF)
Association francophone des doyennes et doyens, directrices et directeurs d'éducation du Canada (AFDEC)
Commission nationale des parents francophones (CNPF)
Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF)
Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)
Fédération nationale des conseillères et conseillers scolaires francophones (FNCSF)
Regroupement des universités francophones hors Québec (RUFHQ)
Réseau de l'éducation francophone à distance au Canada (REFAD)

La gestion scolaire francophone

Le Conseil scolaire régional du Centre-Nord n°4 administre présentement neuf écoles, dont cinq à Edmonton, une à St-Albert, une à Legal, une à Red Deer et une à Lethbridge. Le Conseil s'occupe également du développement et de la promotion de l'éducation française auprès de tout francophone admissible sur son territoire.

La vision et la mission du Conseil scolaire

Le Conseil scolaire offre à tous enfants sous sa juridiction une éducation de qualité dans un climat qui valorise son sens d'appartenance à sa communauté et à la société canadienne et mondiale.

Le Conseil scolaire régional du Centre-Nord, c'est le seul moyen d'assurer le maintien et le développement de votre langue française et de votre identité culturelle. En français, bien sûr.

Services préscolaires

Le Conseil scolaire voit l'importance d'appuyer les services préscolaires francophones et il encourage particulièrement les prématernelles pour les enfants de 3 ans et de 4 ans en leur fournissant gratuitement un local dans ses écoles quand cela est possible.

Maternelle à temps plein

En 1997-1998, après avoir fait une [illegible] maternelle à temps plein [illegible] groupe et avec les exigences du contexte [illegible] les enfants ont plus de temps afin de jouer et de vivre en français et ainsi de baigner plus longtemps dans un climat de culture française.

Francisation

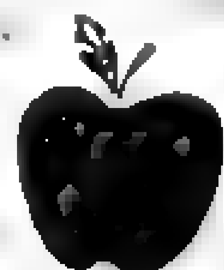
Tous les jours, par le biais de diverses activités [illegible] la langue française. Les écoles répondent aux besoins linguistiques et culturels des élèves en mettant l'accent sur l'utilisation du français dans tous les contextes possibles.

Les élèves qui ont besoin de rattrapage linguistique [illegible]

Le caractère unique de nos écoles

« De meilleurs résultats scolaires en français [illegible] »

En Alberta [illegible]



Éducation francophone

Les services pédagogiques

counselling : offert aux élèves de tous les niveaux scolaires pour besoins en santé mentale, décrochage, violence familiale, colère, orientation de carrière ou planification des études secondaires ou postsecondaires.

[illegible] certains élèves ont besoin d'une aide particulière pour atteindre les objectifs d'un cours, tandis que d'autres ont besoin d'enrichissement. La conseillère aide les enseignants à trouver différentes stratégies pour gérer les différences dans un groupe, à modifier certains programmes et à préparer des plans d'intervention personnalisés à l'intention des élèves qui en ont besoin.

appui pédagogique : la conseillère pédagogique offre son appui aux enseignants dans le domaine des programmes scolaires, des moyens d'[illegible] l'apprentissage, des classes à niveaux multiples, de l'évaluation et de la gestion de classe.

La technologie

Toutes nos écoles possèdent des laboratoires d'ordinateurs et le ratio élève/ordinateur dans [illegible] avons un programme de formation continue dans ce domaine pour tout le personnel enseignant.

Les sports

Toutes nos écoles offrent des cours d'éducation physique [illegible]

Le transport

Le transport est fourni gratuitement à tous les [illegible] francophones.

Les finissants et les bourses disponibles

En plus des sommes de bourses offertes à tous les élèves [illegible]

Le recrutement

Chaque année [illegible] élèves pour l'année [illegible] année, le recrutement est [illegible]

[illegible]

Pour tout autre renseignement, communiquez au 467-3200, ou au 1-800-438-3530.

Les inscriptions

Pour inscrire votre enfant en maternelle, l'âge requis est de 5 ans avant le 1er mars 1999. Pour [illegible] 1999.

Les formulaires d'inscription sont disponibles à [illegible]

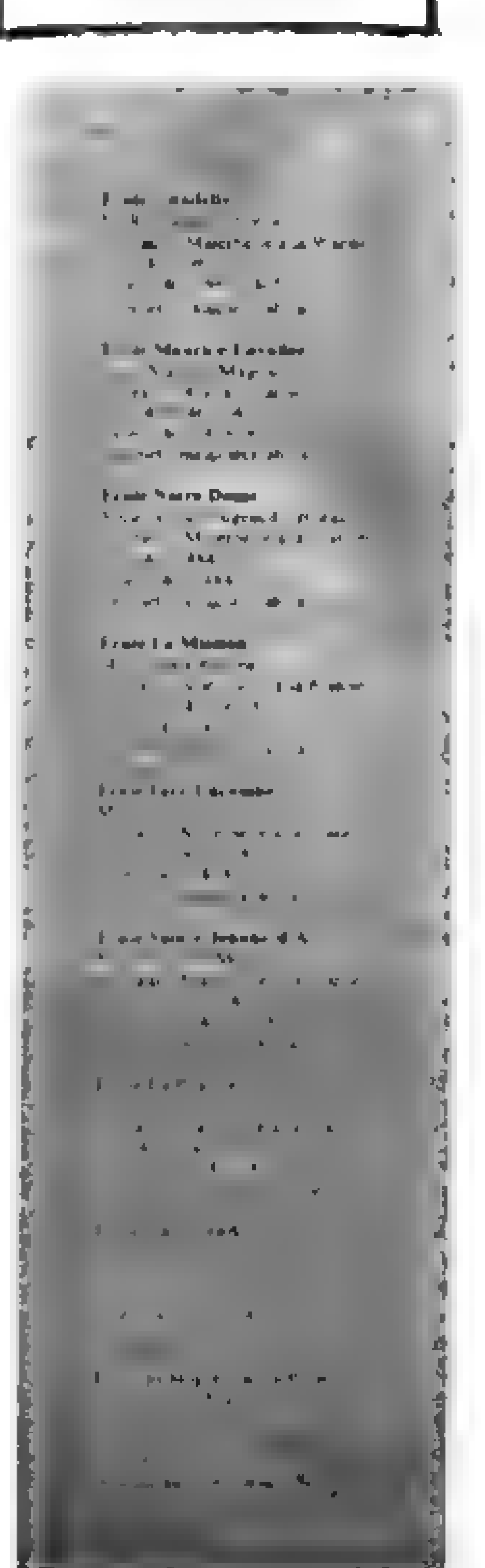


Le Conseil scolaire du Centre-Nord n° 4

301, 8527 rue Marie-Anne-Gaboury, Edmonton (Alberta) T6C 3N1

Téléphone: (403) 468-6440

Télécopieur: (403) 440-1631



Rechercher l'équilibre au sein des environnements d'apprentissage intégrant les technologies de l'information:

Préparer les futurs choix

Thérèse Laferrière, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval et Réseau des centres d'excellence en télé-apprentissage (RCE-TA) Publication. septembre 1997 (Révision: 1997 12 09)
Ce texte est issu du site Internet du CMEC.

Introduction

Le Secrétariat du CMEC a jugé qu'il serait utile d'avoir un document de travail pour aider les sous-ministres dans leur discussion de ce dossier à la prochaine réunion du CCSME à Saskatoon. J'ai été chargée de préparer ce document. Les sous-ministres sont déjà très conscients de l'impact considérable que les technologies de l'information et des communications (TIC) ont aujourd'hui et vont continuer d'avoir dans le secteur de l'éducation.

Soulignons d'abord que les TIC sont avant tout considérées comme un moyen d'améliorer le processus d'apprentissage, au niveau individuel, et de participer pleinement à la nouvelle ère de l'information, au niveau de l'ensemble de notre société.

En deuxième lieu, est avancée la perspective que choisir de sauter de l'avant aveuglément pourrait avoir des conséquences aussi désastreuses pour l'éducation et la société que de choisir d'attendre des avantages plus tangibles. En troisième lieu, l'auteure soutient que la décision d'intégrer les TIC (connexion à l'Internet, formation des maîtres et développement des réseaux) est irréversible c'est un point de non-retour à partir duquel, graduellement mais inexorablement, les collectivités sont amenées à transformer l'infrastructure sociotechnique de leurs systèmes éducatifs.

Le présent document a donc pour objectif de présenter un survol des possibilités et des besoins créés par les TIC.

Que se passe-t-il sur la scène internationale?

Les technologies de l'information et des communications progressent à pas de géant.

Les ordinateurs individuels ont aujourd'hui la capacité de traiter des quantités gigantesques de texte, de sons, d'images et de vidéos. En plus, les apprenantes et apprenants peuvent avoir avec les ordinateurs individuels, ou PC, (et bientôt avec les "ordinateurs de réseau " [les *NC ou Network Computers*]) des interactions de plus en plus stimulantes. Reliés à d'autres ordinateurs (Internet ou Intranets), les ordinateurs sont déjà en train de changer notre façon de travailler, comme l'ont fait par le passé des technologies comme la photocopieuse ou le télécopieur.

Communiquer par courrier électronique ou dans des forums de discussion ( ) devient monnaie courante. Dans les trois dernières années, l'Internet a captivé l'imagination de plus de cinquante millions de personnes, qui sont en train de construire un cyberespace constitué d'éléments provenant d'un nombre exponentiel de sources. On met au point des méthodologies de recherche pour faciliter l'accès, par le biais de documents en ligne et de serveurs mandataires (proxies) qui contrôlent ce qui est placé dans un réseau local (LAN). Des services comme NetNanny aident à protéger les yeux et les esprits de nos jeunes enfants. Le rôle des bibliothécaires change lui aussi, car on leur demande, dans leur travail quotidien, d'intervenir à un niveau plus élevé.

Et voici que les technologies



du pousser (*push technologies*) arrivent sur la scène pour résoudre les problèmes de celles et ceux qui préfèrent qu'on leur livre l'information taillée sur mesure plutôt que d'avoir à traiter eux-mêmes avec le matériel brut qui se trouve sur le Web : il y a d'abord eu Pointcast.com, puis Pointcast.ca et, plus récemment, Educast.com.

Le consensus, chez les spécialistes, n'est pas seulement un constat que la technologie est là, mais aussi, qu'il faut maintenant tourner notre attention et notre énergie vers la reconstruction de l'infrastructure sociotechnique que requiert la société de l'information.

La société du savoir est de plus en plus une réalité

Face à la globalisation croissante du commerce mondial, les territoires, les provinces et les pays se rendent compte qu'ils ne peuvent plus simplement attendre que leurs ressources sociales et naturelles se développent. Ces entités doivent plus que jamais compter sur la force que leur donne une main-d'oeuvre mieux informée pour gérer leurs ressources naturelles et participer à une croissance économique équilibrée. Soutenue par les nouvelles technologies de l'information et des communications, l'éducation devient le moyen privilégié de composer avec les problèmes engendrés par l'expansion commerciale et les divers besoins humains des nations.

Le Rapport Delors, publié par la Commission internationale sur l'éducation mise sur pied par l'UNESCO, souligne la nécessité d'avoir des étudiantes et étudiants possédant une forte capacité à apprendre, assistée par les nouvelles technologies de l'information et des communications.

L'OCDE insiste dans une étude récente sur l'importance du large secteur de l'apprentissage non formel, où les individus se forment en cours d'emploi, et des réseaux de connaissance considérés comme éléments clés dans la distribution d'un savoir auprès des divers acteurs et établissements.

Les aspirations supérieures de l'individu et les impératifs du milieu de travail convergent

Pendant des années, le développement de la personne est resté pour l'essentiel le monopole des philosophes européens et des psychologues et éducateurs humanistes d'Amérique du Nord. Au fur et à mesure que la technologie (entendre les TIC) se développe et se répand dans le monde, la demande pour des personnes possédant des aptitudes intellectuelles et techniques d'ordre supérieur augmente. Mais gérer une entreprise ou une organisation est une tâche bien plus complexe aujourd'hui que par le passé. Il faut non seulement gérer la fabrication du produit, mais aussi le faire avec la pleine participation d'une équipe de personnes ayant des préoccupations familiales, sociales et culturelles dont on doit tenir compte. Parce qu'on a besoin de moins de personnes sur les chaînes de montage qui constituaient le modèle d'excellence de la société industrielle au XXe siècle, on parle davantage, aujourd'hui, de promotion de l'autonomie, d'habiletés mentales supérieures et de résolution de problèmes, de créativité et de travail en équipe de l'individu. C'est ce genre de personnes que les industries nouvelles, par exemple, veulent engager pour les projets qu'elles entreprennent. La nature même du milieu de travail est donc en train de changer de façon spectaculaire et les nouveaux emplois feront appel à une grande diversité de disciplines. En conséquence, l'individu est mis au défi de donner plus, et de composer avec le côté négatif de ce développement sans précédent.

L'apprentissage est devenu une cible mouvante

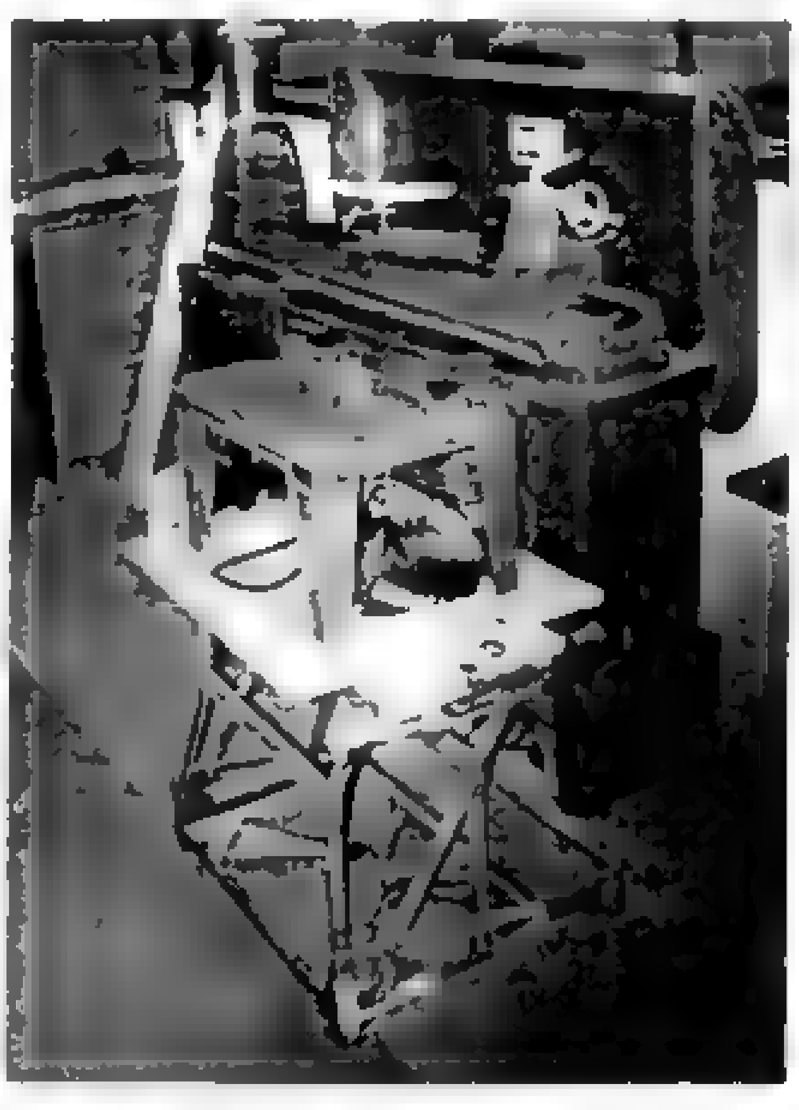
On exige de plus en plus des gens qu'ils perfectionnent leurs connaissances et leurs habiletés : les jeunes devraient apprendre à utiliser l'ordinateur, à trouver l'information et à la traiter ; ils devraient aussi apprendre à collaborer et devenir des apprenantes et des apprenants la vie durant. Plusieurs initiatives pancanadiennes visent à accélérer notre transition vers la société de la connaissance : le Rescol et le PAC sont deux programmes d'Industrie Canada, le Bureau des technologies d'apprentissage et le Réseau des centres d'excellence en télé-apprentissage. L'idée de "travailler avec la connaissance", par exemple, est un concept central au sein de ce dernier réseau. Les frontières entre l'école, le travail et la famille s'estompent de plus en plus.

Les territoires, les provinces et les pays préparent des plans d'intégration des technologies de l'information et des communications à l'éducation.



La plupart des pays ont entamé ce processus — même les provinces du nord de l'Afrique du Sud. La Communauté européenne envoie à ses enseignantes et enseignants le message que la collaboration est à l'ordre du jour, un message similaire à celui véhiculé dans le document récent du Secrétariat québécois de l'autoroute de l'information intitulé *Pour une école branchée*.

Le Mexique a une équipe de 25 personnes qui recensent et apprécient les activités et les programmes de télé-apprentissage, et il envisage d'adopter certains programmes mis en oeuvre en Israël. La nouvelle Open School de Colombie-Britannique, qui est née de la fusion de l'*Open Learning Agency* et du Centre des technologies éducatives du ministère de l'Éducation de cette province, travaille en collaboration avec le Mexique. Le réseau *Stem-Net* de Terre-Neuve est un excellent exemple de l'utilisation que l'on peut faire des technologies de l'information et des communications pour donner aux services éducatifs la capacité de desservir une population très disséminée.



Les pays développés qui mettent en oeuvre des technologies de l'information et des communications pensent en termes d'activités d'apprentissage multimédias dites « à valeur ajoutée ».

De plus en plus d'écoles et d'organismes du secteur de l'éducation ont leur propre site Web ou leur propre serveur, et peuvent donc publier localement des informations, des créations d'élèves et des activités à vocation éducative. Des partenariats se forgent dans le but de produire pour le Web des activités éducatives robustes, cela autant à des fins de formation technique ou professionnelle que pour l'acquisition d'habiletés de base.

On retrouve souvent dans ces partenariats des sociétés de télécommunications désireuses de voir circuler du contenu au sein de leurs nouveaux réseaux électroniques. À Vienne, on est en train de numériser les archives musicales. La France, un pays dont le Minitel est longtemps resté un service d'avant-garde et qui a une longue tradition de colonisation, a entrepris la planification d'activités pédagogiques multimédias, à valeur ajoutée, qu'elle compte ensuite vendre aux autres pays francophones.

Aux États-Unis, on estime à quelque 250 milliards de dollars l'investissement des "sociétés de produits ludo-éducatifs" dans des activités de ce genre, soit cinq fois les dépenses annuelles combinées de toutes les provinces canadiennes et du gouvernement fédéral en éducation. Il est fort peu probable que les TIC remplacent le papier à l'école, du moins pas avant très longtemps, mais il faut reconnaître que le secteur de l'éducation est désormais un marché potentiel immense dans un monde

“branché”.



Les troisièmes Assises pancanadiennes de l'éducation

C'est sous le thème *L'éducation et la vie : transitions* que se dérouleront les troisièmes Assises pancanadiennes de l'éducation à St. John's, (Terre-Neuve) du 28 au 30 mai 1998.

En 1993, les membres du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC) ont présenté leur vision de l'éducation dans la **Déclaration de Victoria**.

Nous croyons que l'éducation est un processus d'apprentissage permanent. Nous croyons aussi que notre avenir dépend d'une société dont les membres sont instruits et cultivés et qui, tout en atteignant leurs propres objectifs de développement personnel et professionnel, participent à l'essor socio-économique et culturel de leur collectivité et du pays tout entier. Au-delà de nos frontières, l'éducation au Canada doit refléter les priorités des Canadiens et des Canadiennes, tout en contribuant à renforcer la place occupée par le Canada dans le monde. Nous avons de nombreux objectifs éducatifs communs et nous sommes d'accord pour mieux harmoniser nos façons de les atteindre. Il existe déjà au Canada toute une gamme de possibilités éducatives auxquelles chaque étudiant et étudiante devrait avoir pleinement accès. Nous voulons, de concert, avoir une éducation de la plus haute qualité, s'appuyant



sur des buts communs, et faire la preuve de notre imputabilité pour ce qui est de la réalisation de ces buts. De plus, nous tenons à ce que tous les citoyens et citoyennes aient les mêmes possibilités de poursuivre des études et d'acquérir la formation qu'ils désirent.

À Victoria, les ministres de l'Éducation ont également reconnu la nécessité et la valeur d'un dialogue pancanadien pour discuter de questions d'éducation et aider à déterminer les mesures prioritaires. Le premier dialogue a été tenu à Montréal en mai 1994 et le deuxième à Edmonton, en mai 1996. Plus de 300 participantes et participants rassemblés à chacune des Assises ont fourni aux ministres des réactions sur diverses questions, ce qui a permis d'établir une interaction entre une grande variété de partenaires en éducation et de préparer le terrain pour des initiatives conjointes. Les deux rassemblements ont reçu une évaluation positive et les suggestions des participantes et participants ont été mises en œuvre pour améliorer les troisièmes Assises, dont le principal objectif reflète le souhait de maintenir un dialogue pancanadien.

Objectifs des Assises pancanadiennes de l'éducation.

Les ministres de l'Éducation ont approuvé les trois objectifs généraux suivants des Assises

-établir une compréhension commune de questions précises en éducation et le sentiment de partager la responsabilité du traitement de ces questions,

-encourager les prises de contact et le sentiment de communauté entre les partenaires en éducation fournir au CMEC une occasion de présenter sa stratégie en éducation, d'en discuter et de permettre aux partenaires de commenter cette stratégie.

THÈME

Le thème des troisièmes Assises sera *L'éducation et la vie : transitions*. Les discussions seront centrées sur les transitions au sein des systèmes d'éducation et de formation, entre les systèmes et pendant les années d'emploi.

Les trois sous-thèmes suivants permettront d'aborder les nombreuses facettes des transitions :

Les transitions aux systèmes scolaires et au sein de ces mêmes systèmes

Les transitions école/travail et travail/école

Les conditions changeantes du marché du travail.

Chaque sous-thème est à son tour divisé en quatre sujets, qui formeront en tout 12 sujets de discussion. Une séance sera consacrée à un échange sur l'imputabilité avec certains partenaires clés du CMEC, lequel fournira un rapport sur la mise en œuvre de sa stratégie de l'éducation.

M. Jacques Delors, président de la Commission internationale sur l'éducation pour le XXIe siècle, prononcera l'allocution inaugurale.

Qu'est-ce que le CMEC?

Le Conseil des ministres de l'Éducation Canada (CMEC) est le porte-parole de l'éducation au Canada. Les ministres responsables de l'Éducation l'ont créé en 1967. Grâce au CMEC, ils peuvent agir collectivement dans l'intérêt national tout en restant responsables de leurs systèmes d'éducation respectifs. Instrument des provinces et des territoires, le CMEC permet aux ministres de se concerter et d'agir dans les domaines d'intérêt mutuel. C'est également le mécanisme par lequel ils collaborent avec les autres organisations nationales en éducation et assurent la liaison avec divers ministères fédéraux. C'est enfin l'organisme qui représente l'éducation canadienne à l'étranger.

En septembre 1993, le CMEC a publié une *Déclaration conjointe sur l'orientation future du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)*. Les ministres s'y engageaient à assurer le leadership national de l'éducation au Canada et annonçaient un plan d'action national en éducation. Depuis 1989, le CMEC a lancé trois grandes initiatives qui illustrent particulièrement bien son rôle dans les dossiers d'envergure pancanadienne.

Le Programme d'indicateurs du rendement scolaire PIRS

Pour la première fois les gouvernements peuvent évaluer leurs systèmes scolaires à partir de critères pancanadiens en mesurant la performance d'un large échantillon d'élèves de 13 et de 16 ans en mathématique, en lecture et en écriture et en sciences

Le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE)

Le CSCE est composé des sous ministres de l'Éducation et du *Statisticien en chef du Canada*. Cet important partenariat permet de collecter et de disséminer des statistiques sur l'éducation acceptées de part et d'autre et comparables de système à système

Le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux

Ce centre est l'organe responsable au Canada de l'application d'une convention de l'Unesco sur la reconnaissance des études et des diplômes. Il aide les organismes et les particuliers à déterminer comment faire évaluer et reconnaître au Canada des qualifications ou des diplômes obtenus à l'étranger.

Jim Corcoran

Dimanche 28 juin



Depuis plus de vingt ans, Jim Corcoran se distingue par son talent reconnu pour les mots justes et les mélodies bien fignolées. L'auteur-compositeur-interprète s'avère également un conteur à l'humour savoureux et un animateur hors-pair, deux aspects qui lui ont valu une mise en nomination à titre de <<scripteur de spectacles de l'année>> au dernier gala de l'ADISQ.

Méchants Maquereaux

Samedi 27 juin



C'est du "Stomp", une musique qui grouille et entraîne; une musique qui s'inspire du folklore traditionnel acadien et Celte, du Cajun, du Country et du rock ... une musique pleine d'énergie!!!

Vendredi 26 juin 1998

Autres spectacles:



Yvonne Carrier/Poly-Esther/Violon Dingue

À LASSO DE CALGARY



À LASSO DE CALGARY



DU 26 AU 29 JUIN 1998

ENVIROfait...

(NC)—Les changements climatiques comptent parmi les conséquences les plus lourdes des émissions provenant des véhicules. Les scientifiques affirment que l'on constate déjà les conséquences de ces émissions et que celles-ci seront nettement plus évidentes d'ici 50 ans si l'on ne prend pas des mesures pour réduire les émissions de dioxyde de carbone.





Pierres **Keanall** *pour le grill :*

Elles peuvent être dangereuses

PATRICIA HÉLIE

Missisauga

La compagnie Keanall Industries Inc de Missisauga en Ontario a volontairement retiré des tablettes certaines pierres à grill de luxe utilisées comme briquettes pour les grills et barbecues au gaz.

C'est qu'à haute température, ces pierres pyramidales brunes rougeâtres peuvent éclater et les fragments qui peuvent ainsi être projetés hors du grill peuvent être dangereuses.

Les pierres retirées du marché ont été vendues entre le 15 janvier et le 15 avril dernier, dans des magasins de vente au détail du Canada sous les noms de marque *Grill Care Gourmet*, *Keanall* et *Sears Deluxe Grill Rocks*. Les pierres étaient vendues en paquet d'environ 54 pierres et l'emballage portait l'indication *Made in Mexico*, les mentions *Deluxe Grill Rocks*, tant en anglais qu'en français, ainsi qu'une image de crevettes sur le grill.

Toutefois, les pierres à grill de luxe dont l'emballage ou le mode d'emploi porte la mention Made in USA, ne sont pas visées par le retrait.

Neuf cas de pierres qui se sont fendues et dont des fragments ont été projetés hors du grill ont été rapportés à la connaissance de Keanall. Un consommateur a même subi des brûlures légères.

Les consommateurs qui seraient en possession de ce genre de pierres doivent immédiatement en cesser l'utilisation et les renvoyer au magasin où ils les ont achetées afin d'être remboursés totalement. Vous pouvez également composer le numéro sans frais de Keanall, le 1-800-668-5323, pour renvoyer le produit à l'aide du compte de livraison postale de la société.

Pour de plus amples renseignements concernant ce retrait, les consommateurs sont priés d'appeler Keanall entre 8h00 et 19h00, du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00 le samedi et de 12h00 à 17h00 le dimanche, à l'heure avancée de l'Est.

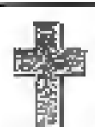
PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service, **LE FRANCO** vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines Plus de 20 mots: 0,10 $ de plus par mot. Annonces encadrées: 3,50$ de plus. Vous devez ajouter 7% (TPS).

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste avant le lundi midi (12h00). Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 465-6581 avant le lundi midi.. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à [illegible]:

LE FRANCO 201, 8527 - 91e Rue Edmonton (AB) T6C 3N1
Tél.: 465-6581



PRIÈRES

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT, la PRÈRE ST-JUDE et la PRIÈRE à Mère Téréza. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 26,75$ (TPS incluse). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales. Retournez le tout à:

LE FRANCO 8527, 91e Rue
Edmonton (AB)
T6C 3N1
Tél.: 465-6581

Abonnez-vous dès maintenant!

Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

☐ 1 AN - 26,75$
☐ 2 ANS - 48,15$
☐ HORS CANADA - 1 AN - 51,36$
(TPS incluse - tous les tarifs)

N.B.: Les membres de l'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

Nom: ....
Adresse: ....
Ville: .... Province: ....
Code postal: ....
Téléphone: ....

Votre chèque ou mandat de poste libellé à l'ordre du Franco (En lettres moulées S.V.P.)



201, 8527 - 91e rue, Edmonton, Alberta, T6C 3N1
Téléphone: 465-6581, Télécopieur: 465-3647
Courrier électronique: lefranco@compusmart.ab.ca

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719 - 5 rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
dimanche: 11h00

St-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Immaculée-Conception
10830-96e rue
Dimanche: 10h30

Ste-Anne
9810-165e rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e rue
Mer., ven. et sam. 17h
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche: à 9h30

La fête de l'école :

L'école La Mission a trois ans

PATRICIA HÉLIE
St-Albert

Comme à chaque année, l'école La Mission de St-Albert a célébré la Fête de l'école le 15 mai dernier. Cette année, la fête avait pourtant un petit quelque chose de particulier puisqu'on soulignait aussi les trois ans d'existence de l'école.

Les élèves ont bénéficié d'une après-midi de plein air avec divers jeux extérieurs et les parents se sont joints aux jeunes pour un souper barbecue et d'autres activités extérieures.

La première année, l'école a vu l'année scolaire se terminer avec près d'une trentaine d'élèves. Cette année, 48 jeunes termineront en juin et on croit pouvoir aller chercher près de 70 élèves pour la prochaine rentrée scolaire.



Une des activités de la journée consistait à faire des courses avec le pied attaché à celui d'un partenaire.

Photo : Patricia Hélie